

Image not found or type unknown



Presence ex concubins lors etat des lieux?

Par **lucien04**, le **05/09/2012 à 11:20**

Bonjour,
J'avais loué à 2 concubins (Clause Solidarité & indivisibilité incluse).
Mr vient de me donner son préavis alors que Mlle a quitté les lieux depuis plusieurs mois sans m'avertir.
J'ai donc demandé à Mlle de me signifier également la Résiliation du Bail.
Lors de l'état des lieux faudra t'il la présence des 2 ex concubins? ou celui qui est actuellement dans les lieux suffira t'il?
Merci

Par **Lag0**, le **05/09/2012 à 11:55**

Bonjour,
Un seul peut suffire...